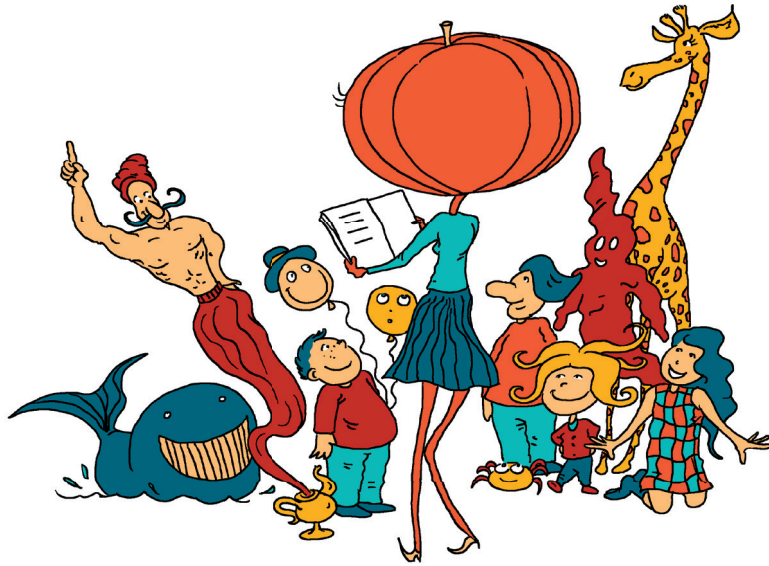

LES INCORRUPTIBLES

Le premier prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs • www.lesincos.com



CHARTRE DES COMITÉS DE SÉLECTION

CALENDRIER

Entre octobre et mars :

Les comités travaillent pour choisir les livres proposés lors du Prix qui se déroule à partir du mois de septembre suivant dans les structures inscrites (écoles, collèges, lycées, bibliothèques, centres de loisirs, familles...).

Courant octobre :

Invitation de tous les coordinateurs à un colloque à la BnF de Paris chaque année avant le début de la période de lecture.

Avant fin mars :

Validation du classement définitif du comité. Enregistrement des fiches de lecture sur le site.

Début avril :

Communication de la sélection définitive. Chaque comité fait part de son souhait de niveau de lecture pour l'année suivante.

ENGAGEMENT

Chaque membre de comité s'engage :

- à lire l'ensemble des livres proposés par les éditeurs dans son niveau de lecture.
- à se faire une opinion construite sur chaque ouvrage et à enregistrer en ligne ses fiches de lectures (points forts et points faibles) mais également à indiquer les livres qui ne lui semblent pas adaptés au prix ou au niveau de lecture proposé par l'éditeur. **Les fiches de lecture sont lues par les éditeurs. C'est pourquoi elles doivent être développées et argumentées tout en respectant le travail de l'auteur et de l'éditeur.**
- à établir son classement personnel et à l'enregistrer sur son espace personnel. Le classement personnel de chaque membre permet d'établir le classement intermédiaire du comité qui sera débattu lors de la réunion finale.
- à ne pas divulguer sur internet ou les réseaux sociaux les livres en présélection pour le prix par égard pour les auteurs, les illustrateurs et les éditeurs concernés.
- à respecter les délais fixés par le coordinateur.
- à participer aux réunions mises en place par le coordinateur entre octobre et mars.
- à faire circuler les ouvrages aux dates fixées par le coordinateur.

En plus de ces conditions, chaque coordinateur de comité s'engage :

- à être le relais entre les membres du comité et l'association.
- à réunir tous les membres de son comité au minimum trois fois entre octobre et mars.
- à gérer la rotation des livres au sein de son comité.
- à transmettre la charte des comités de sélection aux membres de son comité.
- à s'assurer que chaque membre respecte les engagements du comité.
- à enregistrer en ligne le classement définitif du comité avant la date fixée par l'association, après une réunion débat où les votes tiendront compte des arguments avancés par les membres pour défendre leurs coups de cœur personnels.





CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION ÉTABLIS PAR L'ASSOCIATION

- le plaisir de la lecture doit être l'enjeu principal.
- les titres doivent être des œuvres originales de fiction uniquement (pas de documentaires) d'auteurs français ou étrangers.
- les adaptations avec le texte original sont exclues (ex : conte de Perrault).
- une œuvre d'un auteur étranger peut concourir lorsqu'il s'agit d'une première publication en langue française (même si cette œuvre originale a été publiée il y a plusieurs années).
- les tomes 1 d'une série sont acceptés s'ils peuvent se lire de manière autonome. Les tomes suivants sont écartés.
- les titres ayant fait l'objet d'une première parution en presse ne sont pas acceptés (ex : J'aime lire).
- pas de rééditions.
- pas de théâtre, ni de poésie.
- pas de livre-CD.
- pas de BD.
- pas d'albums de très grand format (max. 35 x 24 cm).
- pas de livres pop-up.
- pas d'albums sans texte.

NB :

Si un auteur ou un illustrateur est sélectionné 2 fois dans le même niveau, seul le titre qui arrive en tête est conservé. En revanche, les comités peuvent choisir le même auteur/illustrateur sur différents niveaux de lecture.

CONSTITUTION DES COMITÉS

Les comités sont ouverts à toute personne travaillant en relation avec la littérature de jeunesse, l'enseignement, l'éducation ou l'animation.

Chaque comité se compose **de 6 membres minimum et de 15 membres maximum**.

Chaque comité est en charge d'un niveau de lecture (Maternelle, CP, CE1, CE2/CM1, CM2/6^e, 5^e/4^e ou 3^e/Lycée).

Les comités peuvent changer de niveau de lecture tous les ans.

Les adhérents de l'association seront informés de l'existence des comités sur le site internet des Incos (www.lesincos.com) et pourront contacter directement les coordinateurs.

Si vous êtes intéressé(e) par la création d'un comité, merci de bien vouloir contacter Myriam Touche (m.touche@lesincos.com), coordinatrice des comités de sélection.

Pour information, seulement 2 comités de lecture par département sont acceptés (un comité pour le primaire et un pour le secondaire).